

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
Le 12 septembre 2024

## Empire présente ses résultats pour le premier trimestre de l'exercice 2025

- Le résultat par action (« RPA ») et le RPA ajusté<sup>1)</sup> se sont établis à 0,86 \$ et à 0,90 \$, respectivement
- Le RPA et le RPA ajusté s'étaient établis à 1,03 \$ et à 0,78 \$, respectivement, à l'exercice précédent
- Les ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant, ont augmenté de 1,0 %
- La marge brute, compte non tenu des ventes de carburant, a augmenté de 46 points de base

Stellarton (N.-É.) – Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») (TSX : EMP.A) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers du premier trimestre clos le 3 août 2024. Pour le trimestre, la Société a comptabilisé un bénéfice net de 207,8 M\$ (0,86 \$ par action), comparativement à 261,0 M\$ (1,03 \$ par action) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le trimestre, la Société a comptabilisé un bénéfice net ajusté de 218,7 M\$ (0,90 \$ par action), comparativement à 196,2 M\$ (0,78 \$ par action) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

« Nous amorçons l'exercice 2025 avec confiance en raison du renforcement de la croissance des ventes des magasins comparables et le contrôle serré de nos marges et de nos coûts, a déclaré Michael Medline, président et chef de la direction d'Empire. Nous sommes de plus en plus optimistes car la conjoncture du marché s'améliore graduellement et favorise un contexte d'exploitation plus prévisible. Notre équipe continue de mettre l'accent sur une solide exécution et une rigueur sur le plan de l'exploitation, et les avantages se font sentir à mesure que nos initiatives stratégiques portent leurs fruits et produisent des résultats. »

1) Les données ajustées s'entendent du bénéfice d'exploitation ajusté, du bénéfice ajusté avant les intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (« BAIIA »), du bénéfice net ajusté et du RPA ajusté. La Société exclut de ses données ajustées une charge non récurrente liée à la résiliation de l'entente d'exclusivité mutuelle avec Ocado Group plc (« Ocado »), les coûts engagés pour planifier et mettre en place les stratégies visant à optimiser l'entreprise et à améliorer son efficacité, les profits liés à la vente des postes d'essence situés dans l'Ouest canadien (la « vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien ») au premier trimestre de l'exercice 2024, ainsi que les recouvrements d'assurance relatifs à l'incident lié à la cybersécurité (comme il est défini à la rubrique « Incidence ajustée sur le bénéfice net »). Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

### Priorités de la Société

Depuis l'exercice 2017, la Société a mené à bien deux stratégies de transformation : le projet Sunrise et le projet Horizon. Ces stratégies ont permis de redéfinir en profondeur les fondements d'Empire, d'améliorer les capacités de la Société en matière de données, d'approfondir la compréhension des clients et de préparer la Société à s'adapter rapidement aux tendances émergentes. Maintenant que ces stratégies de transformation ont été mises en œuvre et que leur déploiement est achevé, l'objectif de la Société est d'accroître le RPA ajusté total à long terme au moyen de la croissance du bénéfice net et de rachats d'actions. Elle a l'intention de continuer d'augmenter ses ventes, sa marge brute (compte non tenu des ventes de carburant) et sa marge du BAIIA ajusté en se concentrant notamment sur les priorités suivantes :

#### Maintien de la priorité aux magasins

Au cours des derniers exercices, la Société a accéléré les investissements dans les rénovations, les conversions et les ouvertures de magasins ainsi que dans les processus, les communications, la formation, la technologie et les outils mis à la disposition des magasins. La Société continuera à faire de ces investissements une priorité en maintenant l'accent sur les rénovations et en poursuivant l'expansion de son réseau de magasins à bas prix. La bonification du programme Nos marques demeurera également une priorité, qui se traduira par un accroissement de la distribution, par le placement de produits sur les tablettes et par des produits novateurs.

La Société compte investir des capitaux dans son réseau de magasins et est sur la bonne voie par rapport à ses plans visant à rénover environ 20 % à 25 % de ces derniers entre les exercices 2024 et 2026. Ces investissements comprennent d'importantes initiatives en matière de développement durable, telles que la modernisation des systèmes de réfrigération et d'autres initiatives axées sur l'efficacité énergétique.

#### Accent accru sur le numérique et les données

L'accent mis sur le numérique et les données se traduira par l'expansion soutenue des activités de commerce électronique avec Voilà, par la personnalisation de l'expérience client ainsi que par la stratégie de fidélisation au moyen de *Scène+* (voir les rubriques « Mises à jour sur les activités – Voilà » et « Mises à jour sur les activités – *Scène+* » pour plus de précisions). Cette attention se traduira également par l'optimisation de la productivité de l'espace et par des améliorations continues en matière de maximisation promotionnelle. La productivité de l'espace contribuera à rehausser l'expérience client en améliorant l'aménagement des magasins, en optimisant la proximité des catégories et des produits, et en adaptant l'assortiment de produits en fonction de chaque magasin. Les outils d'analyse avancée conçus à des fins de maximisation promotionnelle continueront à être perfectionnés dans le cadre du partenariat entre l'équipe d'analyse avancée et les gestionnaires de catégories. L'amélioration de nos capacités en matière de numérique et de données nous permettra d'offrir les meilleures expériences personnalisées à nos clients et d'améliorer leur expérience en magasin et en ligne.

#### Efficacité et contrôle des coûts

La Société a considérablement amélioré son efficacité et sa rentabilité grâce à l'efficacité de l'approvisionnement, à l'optimisation de la productivité de la chaîne d'approvisionnement et à l'amélioration des systèmes et des processus. La Société continuera de déployer des efforts pour favoriser l'efficacité et la rentabilité par l'intermédiaire d'initiatives liées à l'approvisionnement en biens non destinés à la revente, à la productivité de la chaîne d'approvisionnement et à la structure organisationnelle. De plus, la Société poursuit ses efforts de réduction des coûts dans les activités de Voilà en mettant sur pause l'ouverture de son quatrième centre de traitement des commandes (« CTC »), et elle a mis fin à son exclusivité mutuelle avec Ocado, entre autres initiatives.

## SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les		Variation en \$
	3 août 2024	5 août 2023	
Ventes	8 136,9 \$	8 075,5 \$	61,4 \$
Profit brut <sup>1)</sup>	2 126,3	2 074,5	51,8
Bénéfice d'exploitation	369,1	456,5	(87,4)
Bénéfice d'exploitation ajusté <sup>2)</sup>	383,2	374,9	8,3
BAIIA <sup>1)</sup>	645,0	723,0	(78,0)
BAIIA ajusté <sup>2)</sup>	659,1	641,4	17,7
Bénéfice net <sup>3)</sup>	207,8	261,0	(53,2)
Bénéfice net ajusté <sup>1), 2), 3), 4)</sup>	218,7	196,2	22,5

### Résultat par action, après dilution

RPA <sup>3)</sup>	0,86 \$	1,03 \$	(0,17) \$
RPA ajusté <sup>2), 3), 4)</sup>	0,90 \$	0,78 \$	0,12 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	242,3	252,2	(9,9)
Dividende par action	0,2000 \$	0,1825 \$	

	Périodes de 13 semaines closes les	
	3 août 2024	5 août 2023
Marge brute <sup>1)</sup>	26,1 %	25,7 %
Marge du BAIIA <sup>1)</sup>	7,9 %	9,0 %
Marge du BAIIA ajusté <sup>2)</sup>	8,1 %	7,9 %
Croissance des ventes des magasins comparables <sup>1)</sup>	0,5 %	3,0 %
Croissance des ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant	1,0 %	4,1 %
Taux d'impôt effectif	22,9 %	27,5 %

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse pour une description des types de coûts et de recouvrements inclus.

3) Attribuable aux propriétaires de la Société.

4) Voir la rubrique « Incidence ajustée sur le bénéfice net » du présent communiqué de presse.

### Ventes

Les ventes du trimestre clos le 3 août 2024 ont augmenté de 0,8 % principalement en raison du solide rendement de l'ensemble des activités, particulièrement en ce qui a trait à FreshCo et au réseau des épiceries à gamme complète de services. Cette augmentation a été légèrement contrebalancée par la baisse des ventes de carburant attribuable à la vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien au premier trimestre de l'exercice précédent.

### Profit brut

Le profit brut a augmenté de 2,5 % pour le trimestre clos le 3 août 2024, principalement en raison de l'augmentation des ventes, de l'expansion des activités (Farm Boy, FreshCo et Voilà) et du solide rendement et de la rigueur sur le plan de l'exploitation des épiceries à gamme complète de services.

La marge brute du trimestre a augmenté pour s'établir à 26,1 %, alors qu'elle était de 25,7 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la solide exécution de plusieurs initiatives ciblées visant à gérer étroitement la freinte et les stocks ainsi que de la composition promotionnelle dans nos épiceries à gamme complète de services. La marge brute, compte non tenu de l'incidence des ventes de carburant, a augmenté de 46 points de base.

## Bénéfice d'exploitation

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Variation en \$
	3 août 2024	5 août 2023	
Vente au détail de produits alimentaires	357,9 \$	449,1 \$	(91,2) \$
Placements et autres activités :			
FPI Crombie <sup>1)</sup>	12,8	8,9	3,9
Partenariats immobiliers	3,5	1,1	2,4
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	(5,1)	(2,6)	(2,5)
	11,2	7,4	3,8
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>369,1 \$</b>	<b>456,5 \$</b>	<b>(87,4) \$</b>
Ajustements			
Exclusivité liée au commerce électronique <sup>2)</sup>	11,9 \$	- \$	11,9 \$
Restructuration <sup>2)</sup>	2,2	9,7	(7,5)
Incident lié à la cybersécurité <sup>2)</sup>	-	(0,5)	0,5
Vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien <sup>2)</sup>	-	(90,8)	90,8
	14,1	(81,6)	95,7
<b>Bénéfice d'exploitation ajusté<sup>3)</sup></b>	<b>383,2 \$</b>	<b>374,9 \$</b>	<b>8,3 \$</b>

1) Fonds de placement immobilier Crombie (« FPI Crombie »).

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse pour une description des types de coûts et de recouvrements inclus.

3) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

Pour le trimestre clos le 3 août 2024, le bénéfice d'exploitation du secteur de la vente au détail de produits alimentaires a diminué en raison de la hausse des frais de vente et charges administratives et de la baisse des autres produits (attribuable aux gains réalisés relativement à la vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien à l'exercice précédent), facteurs en partie contrebalancés par la hausse des ventes et du profit brut ainsi que par un profit sur la vente d'un immeuble enregistré au trimestre considéré. Les frais de vente et charges administratives ont augmenté principalement en raison des investissements accrus dans le réseau de magasins, dans les outils, dans la technologie et dans les projets visant à soutenir les initiatives stratégiques de la Société, de la hausse de la charge de rémunération, y compris les coûts de main-d'œuvre des magasins, et de la charge hors trésorerie liée à la fin de l'exclusivité avec Ocado, facteurs en partie contrebalancés par la baisse des coûts des services publics et par les autres initiatives d'économie de coûts.

Pour le trimestre clos le 3 août 2024, le bénéfice d'exploitation du secteur des placements et autres activités a augmenté principalement en raison de la hausse de la quote-part du bénéfice provenant du FPI Crombie, qui a découlé de l'augmentation des ventes d'immeubles

## BAIIA

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Variation en \$
	3 août 2024	5 août 2023	
BAIIA <sup>1)</sup>	645,0 \$	723,0 \$	(78,0) \$
Ajustements			
Exclusivité liée au commerce électronique <sup>2)</sup>	11,9	-	11,9
Restructuration <sup>2)</sup>	2,2	9,7	(7,5)
Incident lié à la cybersécurité <sup>2)</sup>	-	(0,5)	0,5
Vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien <sup>2)</sup>	-	(90,8)	90,8
	14,1	(81,6)	95,7
<b>BAIIA ajusté<sup>1), 2)</sup></b>	<b>659,1 \$</b>	<b>641,4 \$</b>	<b>17,7 \$</b>

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse pour une description des types de coûts et de recouvrements inclus.

Pour le trimestre clos le 3 août 2024, le BAIIA a diminué pour s'établir à 645,0 M\$, comparativement à 723,0 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs qui ont influé sur le bénéfice d'exploitation. La marge du BAIIA ajusté a augmenté, passant de 7,9 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent à 8,1 %.

## Impôt sur le résultat

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 22,9 % pour le trimestre clos le 3 août 2024, comparativement à 27,5 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif a été inférieur au taux prévu par la loi principalement en raison d'éléments de capital non imposables, de la réévaluation des estimations relatives aux impôts, qui ne sont pas toutes récurrentes, et des entités structurées consolidées, qui sont imposées à des taux moins élevés. Le taux d'impôt effectif pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent a été supérieur au taux d'impôt prévu par la loi, principalement en raison de la réévaluation des estimations relatives aux impôts qui ne sont pas toutes récurrentes, en partie contrebalancée par des éléments de capital non imposables.

## Bénéfice net

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les		Variation en \$
	3 août 2024	5 août 2023	
Bénéfice net <sup>1)</sup>	207,8 \$	261,0 \$	(53,2) \$
RPA (après dilution)	0,86 \$	1,03 \$	(0,17) \$
Ajustements <sup>2)</sup> (déduction faite de l'impôt)			
Exclusivité liée au commerce électronique <sup>3)</sup>	8,8	-	8,8
Restructuration <sup>3)</sup>	2,1	7,1	(5,0)
Incident lié à la cybersécurité <sup>3)</sup>	-	(0,4)	0,4
Vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien <sup>3)</sup>	-	(71,5)	71,5
	10,9	(64,8)	75,7
Bénéfice net ajusté <sup>1), 4), 5)</sup>	218,7 \$	196,2 \$	22,5 \$
RPA ajusté (après dilution) <sup>1), 3)</sup>	0,90 \$	0,78 \$	0,12 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	242,3	252,2	(9,9)

1) *Attribuable aux propriétaires de la Société.*

2) *Le total des ajustements est présenté déduction faite d'impôts de 3,8 M\$ [(16,8 M\$) à l'exercice 2024].*

3) *Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse pour une description des types de coûts et de recouvrements inclus.*

4) *Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.*

5) *Voir la rubrique « Incidence ajustée sur le bénéfice net » du présent communiqué de presse.*

## Incidence ajustée sur le bénéfice net

La Société a pris des mesures dans le cadre de ses activités de commerce électronique afin de réduire les coûts et d'accroître sa flexibilité pour servir ses clients, y compris la résiliation de son entente d'exclusivité mutuelle avec Ocado, peu avant l'échéance initialement prévue. Pour le trimestre clos le 3 août 2024, la Société a engagé une charge hors trésorerie liée à la fin de l'exclusivité, ce qui a eu une incidence sur le bénéfice net de (8,8) M\$.

Au premier trimestre de l'exercice 2024, Empire a commencé à adopter des stratégies visant à optimiser l'entreprise, à améliorer son efficacité et à réduire les coûts, ce qui comprend des changements à son équipe de direction et à sa structure organisationnelle et l'offre d'un programme de départ volontaire offert à certains employés syndiqués (la « restructuration »). L'incidence sur le bénéfice net pour le trimestre clos le 3 août 2024 s'est établie à (2,1) M\$ [(7,1) M\$ à l'exercice 2024].

Le 4 novembre 2022, Empire a éprouvé des problèmes avec ses systèmes de TI à la suite d'un incident lié à la cybersécurité (l'« incident lié à la cybersécurité »). La Société a inclus dans ses données ajustées un ajustement pour tenir compte des coûts directs comme la freinte des stocks, les coûts de remise en état du matériel et des logiciels, les honoraires juridiques et professionnels, et les coûts de main-d'œuvre, déduction faite des recouvrements d'assurance. L'incidence sur le bénéfice net pour le trimestre clos le 3 août 2024 a été de néant (0,4 M\$ à l'exercice 2024).

Le 30 juillet 2023, Empire a conclu la vente de ses activités liées au carburant dans l'Ouest canadien à une filiale entièrement détenue de Shell Canada, soit Canadian Mobility Services Limited. La vente de la totalité des 56 postes d'essence situés dans l'Ouest canadien a été conclue pour un montant d'environ 100,0 M\$, ce qui a donné lieu à un profit avant impôt de 90,8 M\$. L'incidence sur le bénéfice net pour le premier trimestre de l'exercice 2024 s'est chiffrée à 71,5 M\$.

## Dépenses d'investissement

La Société a investi un montant de 151,6 M\$ en dépenses d'investissement<sup>1)</sup> pour le trimestre clos le 3 août 2024 (123,6 M\$ à l'exercice 2024), qui a notamment été affecté aux rénovations de magasins et à la construction de nouveaux magasins, aux investissements dans les technologies d'analyse avancée et d'autres systèmes technologiques et aux investissements dans les CTC Voilà.

Pour l'exercice 2025, les dépenses d'investissement devraient s'élever à environ 700 M\$, dont quelque 50 % seront affectés à des rénovations de magasins et à l'aménagement de nouveaux magasins, une tranche de 25 % aux projets de TI et de développement des affaires, et le reste aux cuisines centrales, à la logistique, au développement durable et au commerce électronique. La Société est sur la bonne voie pour rénover environ 20 % à 25 % des magasins du réseau entre les exercices 2024 et 2026.

1) Les dépenses d'investissement sont comptabilisées selon la méthode d'engagement et comprennent les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, et les entrées d'immobilisations incorporelles.

## Flux de trésorerie disponibles

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Variation en \$
	3 août 2024	5 août 2023	
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	516,5 \$	588,2 \$	(71,7) \$
Ajouter : produit de la sortie d'actifs <sup>1)</sup>	81,9	105,6	(23,7)
Déduire : intérêts payés	(11,5)	(11,0)	(0,5)
paiements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement	(177,7)	(168,3)	(9,4)
acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles	(222,8)	(174,7)	(48,1)
Flux de trésorerie disponibles <sup>2)</sup>	186,4 \$	339,8 \$	(153,4) \$

1) Le produit de la sortie d'actifs comprend les sorties d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

Les flux de trésorerie disponibles pour le trimestre clos le 3 août 2024 ont diminué par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la baisse des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, de l'augmentation des dépenses d'investissement et de la diminution du produit de la sortie d'actifs attribuable au produit reçu au titre de la vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien à l'exercice précédent pour un montant d'environ 100,0 M\$, contrebalancées en partie par le produit reçu au titre de la vente d'un immeuble à l'exercice considéré pour un montant d'environ 79,0 M\$.

## PERFORMANCE FINANCIÈRE PAR SECTEUR

### Vente au détail de produits alimentaires

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Variation en \$
	3 août 2024	5 août 2023	
Ventes	8 136,9 \$	8 075,5 \$	61,4 \$
Profit brut	2 126,3	2 074,5	51,8
Bénéfice d'exploitation	357,9	449,1	(91,2)
Bénéfice d'exploitation ajusté <sup>1)</sup>	372,0	367,5	4,5
BAIIA <sup>1)</sup>	633,8	715,4	(81,6)
BAIIA ajusté <sup>1)</sup>	647,9	633,8	14,1
Bénéfice net <sup>2)</sup>	197,1	271,1	(74,0)
Bénéfice net ajusté <sup>1), 2)</sup>	208,0	206,3	1,7

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse pour un rapprochement des mesures ajustées présentées dans le tableau ci-dessus.

2) Attribuable aux propriétaires de la Société.

## Placements et autres activités

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Variation en \$
	3 août 2024	5 août 2023	
FPI Crombie	12,8 \$	8,9 \$	3,9 \$
Partenariats immobiliers	3,5	1,1	2,4
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	(5,1)	(2,6)	(2,5)
Bénéfice d'exploitation	11,2 \$	7,4 \$	3,8 \$

Pour le trimestre clos le 3 août 2024, le bénéfice provenant des placements et autres activités a augmenté en raison principalement de la hausse de la quote-part du bénéfice provenant du FPI Crombie, qui a découlé de l'augmentation des ventes d'immeubles.

## SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

(en millions de dollars, sauf les montants par action et les ratios)	3 août 2024	4 mai 2024	5 août 2023
Capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	5 398,4 \$	5 341,1 \$	5 306,4 \$
Valeur comptable par action ordinaire <sup>1)</sup>	22,32 \$	21,54 \$	21,08 \$
Dettes à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	1 127,7 \$	1 095,4 \$	958,0 \$
Obligations locatives à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	6 368,4 \$	6 264,5 \$	6 100,4 \$
Ratio de la dette consolidée sur le capital total <sup>1)</sup>	58,1 %	57,9 %	57,1 %
Ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ajusté <sup>1), 2)</sup>	3,2 x	3,2 x	3,0 x
Ratio du BAIIA ajusté sur la charge d'intérêts <sup>1), 3)</sup>	8,2 x	8,3 x	8,8 x
BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres	2 345,5 \$	2 263,0 \$	2 369,5 \$
Charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres	284,8 \$	263,1 \$	268,0 \$
Ratio des actifs courants sur les passifs courants	0,8 x	0,8 x	0,8 x
Total de l'actif	16 921,4 \$	16 790,3 \$	16 511,9 \$
Total des passifs financiers non courants	7 445,6 \$	7 430,4 \$	7 169,9 \$

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

2) Le calcul repose sur le BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres.

3) Le calcul repose sur le BAIIA ajusté et la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres.

La notation attribuée à Sobeys est restée inchangée par rapport à celle du trimestre précédent. Le tableau qui suit indique les notations de crédit de Sobeys au 11 septembre 2024 :

Agence de notation	Notation de crédit (notation de l'émetteur)	Tendance/Perspective
Morningstar DBRS	BBB	Stable
S&P Global	BBB-	Stable

Les conventions de crédit modifiées et mises à jour pour Empire et Sobeys, datées du 3 novembre 2022, ont été modifiées le 24 juin 2024 pour tenir compte du taux des opérations de pension à un jour canadien (*Canadian Overnight Repo Rate Average* ou « CORRA »). Le 28 juin 2024, le taux CORRA a remplacé le taux CDOR (*Canadian Dollar Offered Rate*) et toutes les acceptations bancaires venant à échéance après cette date ont été converties en prêts au taux CORRA. L'utilisation des taux CORRA n'a pas entraîné de différence significative quant au coût d'emprunt de la Société aux termes des facilités de crédit d'Empire et de Sobeys par rapport au coût d'emprunt au taux CDOR.

Le 21 juin 2024, Sobeys a contracté une facilité de crédit de premier rang non renouvelable non garantie de 120,0 M\$ venant à échéance le 20 juin 2025. Les intérêts à payer sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien ou du taux CORRA. Au 21 juin 2024, la facilité était utilisée en entier, le produit ayant servi à refinancer les montants à payer aux termes de sa facilité de crédit existante. Au 3 août 2024, le solde sur cette facilité s'élevait à 120,0 M\$.

Sobeys a pris en charge la marge de crédit d'exploitation à vue existante de 75,0 M\$ de Longo's. Le 20 juillet 2023, Longo's a modifié la convention de marge de crédit pour la faire passer de 75,0 M\$ à 100,0 M\$. Au 3 août 2024, le solde de la facilité était de 77,6 M\$ (44,2 M\$ au 5 août 2023). Les intérêts à verser sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien.

Empire détient une facilité de crédit à terme renouvelable de premier rang non garantie d'un montant de 150,0 M\$ venant à échéance le 4 novembre 2027. Au 3 août 2024, le solde sur la facilité de crédit s'élevait à 52,1 M\$ (66,3 M\$ au 5 août 2023). Les intérêts à payer sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien, des taux des acceptations bancaires ou du taux CORRA.

Sobeys détient une facilité de crédit à terme renouvelable de premier rang non garantie d'un montant de 650,0 M\$ venant à échéance le 4 novembre 2027. Au 3 août 2024, le solde sur la facilité s'élevait à 283,6 M\$ (249,4 M\$ au 5 août 2023) et Sobeys avait tiré 65,0 M\$ (70,7 M\$ au 5 août 2023) sous forme de lettres de crédit sur cette facilité. Les intérêts à payer sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien, des taux des acceptations bancaires ou du taux CORRA.

### Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à la Bourse de Toronto (la « TSX ») du 2 juillet 2023 au 1<sup>er</sup> juillet 2024, la Société a racheté 10 004 868 actions de catégorie A sans droit de vote (les « actions de catégorie A ») (10 500 000 au 1<sup>er</sup> juillet 2023) à un prix moyen pondéré de 35,31 \$ (36,18 \$ au 1<sup>er</sup> juillet 2023) pour une contrepartie totale de 353,2 M\$ (379,9 M\$ au 1<sup>er</sup> juillet 2023).

Le 19 juin 2024, la Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en déposant auprès de la TSX un avis d'intention visant le rachat aux fins d'annulation d'un maximum de 12 800 000 actions de catégorie A représentant environ 9,9 % du flottant des 129 904 937 actions de catégorie A en circulation au 18 juin 2024. La Société a l'intention de racheter des actions de catégorie A d'un montant d'environ 400,0 M\$ au cours de l'exercice 2025. Les rachats seront effectués par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation canadien admissible. Le prix que paiera la Société pour ces actions correspondra au prix en vigueur sur le marché au moment de l'acquisition. La Société estime que le rachat occasionnel d'actions au cours du marché en vigueur constitue une utilisation judicieuse des fonds, en plus d'être dans l'intérêt de la Société et de ses actionnaires. Les rachats pouvaient commencer le 2 juillet 2024 et se termineront au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2025. Au 3 août 2024, la Société avait racheté 1 297 000 actions de catégorie A (563 403 au 5 août 2023) aux termes de cet avis, à un prix moyen pondéré de 36,11 \$ (36,65 \$ au 5 août 2023) pour une contrepartie totale de 46,8 M\$ (20,6 M\$ au 5 août 2023).

Le tableau qui suit présente les actions rachetées :

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les	
	3 août 2024	5 août 2023
Nombre d'actions	2 275 975	2 838 828
Prix moyen pondéré par action	34,90 \$	35,23 \$
Contrepartie en trésorerie versée	79,4 \$	100,0 \$

La Société participe à un programme de rachat automatique d'actions par l'intermédiaire de son courtier désigné, programme qui lui permet de racheter aux fins d'annulation des actions de catégorie A, pendant les périodes d'interdiction, dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Le 20 juin 2024, le gouvernement canadien a adopté une nouvelle loi visant la mise en place d'un impôt de 2,0 % lié aux rachats de capitaux propres. L'impôt s'applique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la valeur nette des actions rachetées par toute société canadienne dont les actions sont inscrites à une bourse de valeurs désignée. Par conséquent, la Société a comptabilisé une charge de 4,2 M\$ au titre du rachat d'actions dans les résultats non distribués des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Si l'on tient compte des rachats effectués après la clôture du trimestre, au 6 septembre 2024, la Société avait racheté 3 826 075 actions de catégorie A (3 263 092 au 12 septembre 2023) à l'exercice 2025 au prix moyen pondéré de 35,93 \$ (35,24 \$ au 12 septembre 2023) pour une contrepartie totale de 137,5 M\$ (115,0 M\$ au 12 septembre 2023).



## Rapports sur le développement durable

La préoccupation à l'égard des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») est profondément ancrée dans l'histoire de la Société, et les principes ESG font partie intégrante de l'entreprise depuis sa fondation il y a plus de 117 ans.

La Société a publié en août 2024 son Rapport sur le développement durable 2024, qui souligne les progrès importants réalisés en vue d'atteindre ses objectifs ESG. Le rapport de cette année démontre les progrès soutenus relativement aux trois piliers de son cadre ESG : les gens, la planète et les produits. Parmi les réalisations importantes, notons : la réduction de 27 % des émissions de gaz à effet de serre de portée 1 et 2 conformément aux objectifs de la Société en matière de lutte contre les changements climatiques fondés sur la science; le don à des organismes de bienfaisance locaux de plus de 30 millions de livres d'aliments excédentaires grâce au partenariat avec Deuxième récolte; la collecte de fonds et le don de près de 23 M\$ afin de soutenir la santé et le bien-être; et l'intégration accrue des initiatives de diversité, d'équité et d'inclusion (« DEI ») avec 91 % des gestionnaires et des cadres d'échelons supérieurs qui se sont fixé des objectifs de performance et de responsabilisation liés à la DEI.

À l'exercice 2024, la Société a également amorcé des travaux afin d'établir des cibles précises liées aux émissions de gaz à effet de serre de portée 3 dans les secteurs des forêts, des sols et de l'agriculture conformément aux lignes directrices de l'initiative *Science Based Targets*. De plus, le nouveau Conseil de développement durable continue de jouer un rôle essentiel afin de superviser les initiatives de développement durable de la Société et d'assurer l'exactitude des informations présentées sur les émissions de carbone pour les parties prenantes internes et externes.

La Société demeure concentrée sur plusieurs initiatives clés dans le cadre de sa démarche ESG continue, y compris l'expansion des projets de réduction des émissions de carbone en vue d'atteindre ses cibles de portée 1 et 2, l'élimination du plastique évitable et difficile à recycler, la promotion d'un environnement juste, équitable et inclusif, ainsi que l'intégration de mandats de développement durable aux objectifs de gestion de la performance. Ces efforts témoignent de l'engagement de la Société par rapport au développement durable et de son rôle dans la réalisation de changements positifs pour ses parties prenantes, son entreprise et ses actionnaires.

### Mises à jour sur les activités

#### Voilà

La Société compte trois CTC opérationnels, lesquels sont situés à Toronto, à Montréal et à Calgary. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a décidé de mettre sur pause l'ouverture de son quatrième CTC à Vancouver, en Colombie-Britannique, afin de concentrer ses efforts sur la croissance du volume et du rendement de ses trois CTC opérationnels. La construction du bâtiment extérieur du quatrième CTC est pratiquement terminée, et les travaux d'installation du système de grille et de mise en service des robots n'ont pas encore commencé à l'intérieur. Lorsque les taux de pénétration des activités de commerce électronique au Canada augmenteront, la Société sera en mesure de prendre une décision rapidement quant au moment où elle procédera à l'ouverture de son quatrième CTC.

La Société a également pris des mesures pour réduire ses coûts et accroître sa souplesse pour servir ses clients, notamment en mettant fin à son entente mutuelle d'exclusivité avec Ocado, peu de temps avant l'échéance initialement prévue. Cette mesure a donné lieu à une charge hors trésorerie avant impôt liée à la résiliation de l'exclusivité de 11,9 M\$ au premier trimestre de l'exercice 2025. Afin de soutenir la croissance continue des activités de commerce électronique, la Société a également recours à plusieurs autres stratégies importantes en vue d'accroître sa part du marché canadien des activités d'épicerie en ligne.

Au cours du trimestre clos le 3 août 2024, Voilà a vu ses ventes augmenter de 26,2 % par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2024, la Société a mené à terme sa fusion des activités de commerce électronique de Longo's, Grocery Gateway, avec Voilà, ce qui permet de réaliser des synergies sur le plan de la logistique et de la livraison. L'exploitation d'un espace dans un CTC a permis d'accroître la portée de Longo's en Ontario et d'augmenter la gamme de produits offerte par Voilà. La Société offre désormais des produits de Sobeys, de Farm Boy et de Longo's par l'intermédiaire de la plateforme Voilà.

Les mesures prises par la Société, décrites ci-dessus, devraient avoir une incidence positive importante sur la rentabilité de Voilà au cours des exercices 2025 et 2026. Le volume des ventes se répercutera surtout sur le bénéfice futur de Voilà, les marges solides, l'efficacité opérationnelle et la rigueur en matière de gestion des coûts qui constituent des facteurs importants pour la gestion de la performance financière. Bien que la pénétration du marché de Voilà demeure forte, la taille et la croissance des activités d'épicerie en ligne dans le marché canadien sont plus faibles que prévu, ce qui entraîne une dilution du bénéfice net plus élevée que celle initialement évaluée.

### **Scène+**

Avec la Banque Scotia et Cineplex, Empire est copropriétaire de *Scène+*, l'un des principaux programmes de fidélisation au Canada. *Scène+* a été lancé à l'exercice 2023 et récompense la clientèle des magasins de presque toutes les bannières de la Société. Depuis, le programme est passé de 10 millions à plus de 15 millions de membres et leur offre un large éventail de catégories de récompenses, ce qui constitue un outil marketing et promotionnel stratégique pour la Société.

La priorité de la Société relativement à *Scène+* est d'accélérer l'engagement envers le programme en mettant l'accent sur la personnalisation. Grâce à l'utilisation d'algorithmes d'apprentissage automatique et d'intelligence artificielle, les recommandations personnalisées seront améliorées, ce qui permettra de transmettre le bon message au bon client, au moment opportun et par les canaux appropriés.

### **FreshCo**

Depuis l'exercice 2018, la Société a élargi son réseau de magasins à bas prix FreshCo dans l'Ouest canadien, et sa croissance importante a été stimulée par les conversions de magasins et l'élargissement de la présence régionale. L'élargissement et la croissance ont été soutenus par une excellente proposition de valeur, un assortiment attrayant de produits multiculturels et l'adoption du programme de fidélisation *Scène+*. En date du 11 septembre 2024, 48 magasins FreshCo étaient en exploitation dans l'Ouest canadien, et la Société s'attend à réaliser son objectif initial de croissance visant à convertir jusqu'à 25 % des 255 épicerie à gamme complète de services Safeway et Sobeys dans l'Ouest canadien au cours des prochaines années.

### **Autres éléments**

#### *Vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien*

Le 13 décembre 2022, la Société a conclu un accord définitif entre une filiale entièrement détenue de Sobeys et une filiale entièrement détenue de Shell Canada, soit Canadian Mobility Services Limited, visant la vente de la totalité des 56 postes d'essence situés dans l'Ouest canadien pour un montant d'environ 100,0 M\$. Après examen réglementaire et approbation, la vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien a été conclue au premier trimestre de l'exercice 2024.

## **PERSPECTIVES**

La direction vise à accroître le RPA ajusté total à long terme, au moyen du bénéfice net et de rachats d'actions. Elle a l'intention de continuer à augmenter ses ventes, sa marge brute (compte non tenu des ventes de carburant) et sa marge du BAIIA ajusté en se concentrant notamment sur les priorités suivantes : maintien de la priorité aux magasins (investissements dans les rénovations, l'expansion du réseau de magasins à bas prix et la bonification du programme de produits Nos marques); attention accrue portée au numérique et aux données (par l'entremise d'initiatives stratégiques clés comme Voilà, le programme *Scène+*, la personnalisation de l'expérience client, l'amélioration de la productivité de l'espace et la maximisation promotionnelle); et gains d'efficience et de rentabilité grâce à des initiatives liées à

l'approvisionnement en biens non destinés à la revente, à la productivité de la chaîne d'approvisionnement et à la structure organisationnelle.

Pour l'exercice 2025, les dépenses d'investissement devraient s'élever à environ 700 M\$, dont quelque 50 % seront affectés à des rénovations et à l'aménagement de nouveaux magasins, une tranche d'environ 25 % aux projets de TI et de développement des affaires, et le reste aux cuisines centrales, à la logistique, au développement durable et au commerce électronique. La Société est sur la bonne voie par rapport à ses plans visant à rénover environ 20 % à 25 % des magasins de son réseau entre les exercices 2024 et 2026.

Pour l'exercice 2025, la Société s'attend à ce que les autres produits et la quote-part du bénéfice provenant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (présentés aux états consolidés du résultat net de la Société) totalisent entre 135 M\$ et 155 M\$ (140,1 M\$ à l'exercice 2024, compte non tenu des gains de 90,8 M\$ réalisés relativement à la vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien).

La Société continue de respecter la requête du gouvernement fédéral visant à déterminer des façons de stabiliser davantage les prix pour les consommateurs. Tout comme la tendance générale de l'indice des prix à la consommation pour les aliments achetés en magasin au cours des derniers trimestres, l'inflation interne des prix des aliments de la Société a continué de s'atténuer. La Société se concentre sur les relations et les négociations avec les fournisseurs afin de garantir des prix concurrentiels aux clients, et d'être bien positionnée pour poursuivre sa croissance à long terme malgré les incertitudes économiques mondiales.

## DÉCLARATION D'UN DIVIDENDE

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,20 \$ par action sur les actions de catégorie A et sur les actions ordinaires de catégorie B, qui sera payable le 31 octobre 2024 aux actionnaires inscrits le 15 octobre 2024. Ces dividendes sont des dividendes déterminés au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et des lois provinciales pertinentes.

## RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Le présent document renferme des énoncés prospectifs qui sont présentés dans le but d'aider le lecteur à connaître le contexte dans lequel s'inscrit la situation financière de la Société et à comprendre les attentes de la direction concernant les priorités, les objectifs et les plans stratégiques de la Société. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « projeter » et d'autres expressions semblables, ainsi qu'à l'emploi de ces verbes au futur ou au conditionnel ou à la forme négative.

Ces énoncés prospectifs comprennent notamment ce qui suit :

- L'objectif de la Société consistant à augmenter le RPA total au moyen de la croissance du bénéfice net et de rachats d'actions ainsi qu'à continuer d'améliorer les ventes, la marge brute (compte non tenu des ventes de carburant) et la marge du BAIIA ajusté, qui pourraient toutes être influencées par plusieurs facteurs, notamment un environnement macroéconomique défavorable prolongé et des défis commerciaux imprévus, ainsi que par les facteurs indiqués à la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion de l'exercice 2024;
- Le plan de la Société consistant à investir des capitaux de 700 M\$ dans son réseau de magasins à l'exercice 2025, notamment pour des agrandissements et des rénovations, et à rénover environ 20 % à 25 % des magasins de son réseau entre les exercices 2024 et 2026, ce plan pouvant changer selon le coût des matériaux, la disponibilité des entrepreneurs, les résultats d'exploitation et d'autres facteurs macroéconomiques;
- Les plans de la Société visant à accroître et à améliorer encore le portefeuille de Nos marques, sur lesquels les futurs coûts d'exploitation ainsi que l'intérêt des clients pourraient avoir une incidence;

- Les attentes de la Société selon lesquelles elle continuera à mettre l'accent sur l'optimisation de l'efficacité et de la rentabilité, ce qui pourrait être influencé par les relations avec les fournisseurs, les relations de travail et d'autres facteurs macroéconomiques;
- L'intention de la Société de racheter aux fins d'annulation des actions de catégorie A aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui pourrait être touchée par les conditions de marché et la conjoncture macroéconomique, la disponibilité des vendeurs, les changements de lois et de réglementation et les résultats d'exploitation;
- Les attentes de la Société selon lesquelles le programme *Scène+* accélérera la fidélisation en mettant l'accent sur la personnalisation, ce qui pourrait être atténué par la réaction des clients, l'utilisation de l'application *Scène+* et le rythme auquel les offres personnalisées sont lancées;
- Les attentes de la Société selon lesquelles elle atteindra la croissance ciblée de FreshCo, sur lesquelles l'intérêt des clients, la disponibilité des entrepreneurs, les résultats d'exploitation et d'autres facteurs macroéconomiques pourraient avoir une incidence;
- Les attentes de la Société selon lesquelles elle continuera d'élargir ses activités de commerce électronique grâce à Voilà, et le fait que les mesures prises devraient avoir une incidence positive importante sur la rentabilité de Voilà au cours des exercices 2025 et 2026 et sur la capacité de la Société d'accroître sa part du marché des activités d'épicerie en ligne, facteurs qui pourraient être influencés par les futurs coûts d'exploitation et dépenses d'investissement, l'intérêt des clients et la performance de son fournisseur technologique, Ocado;
- Les attentes de la Société concernant le montant et le moment des dépenses liées à l'achèvement du futur CTC, qui pourraient être touchés par l'approvisionnement en matériaux et en équipement, les calendriers de construction et la capacité des entrepreneurs en construction;
- Les attentes de la Société selon lesquelles les autres produits et la quote-part du bénéfice provenant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence totaliseront entre 135 M\$ et 155 M\$ à l'exercice 2025, ce qui suppose que les transactions immobilières en cours seront réalisées par la Société et que la quote-part du bénéfice provenant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sera conforme aux valeurs historiques après ajustement pour tenir compte des transactions importantes, qui pourraient être touchées par le calendrier et les modalités de réalisation des transactions immobilières et par les résultats réels du FPI Crombie et des partenariats immobiliers;
- Les attentes de la Société concernant les répercussions des pressions inflationnistes sur les coûts, qui peuvent varier selon les relations et les négociations avec les fournisseurs et la conjoncture macroéconomique.

Étant donné leur nature, les énoncés prospectifs exigent que la Société pose des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques intrinsèques, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient causer un écart significatif entre les résultats réels et ces énoncés prospectifs. Pour un supplément d'information sur les risques, les incertitudes et les hypothèses pouvant avoir une incidence sur les énoncés prospectifs de la Société, voir les documents déposés par la Société auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, notamment la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion de l'exercice 2024.

Bien que la Société soit d'avis que les prédictions, les prévisions, les attentes ou les conclusions présentées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut donner aucune assurance quant à leur exactitude. Les lecteurs sont priés de bien examiner les risques, les incertitudes et les hypothèses lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs et de ne pas se fier outre mesure à ces énoncés. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document traduisent les attentes actuelles de la Société et pourraient changer. À moins que les lois sur les valeurs mobilières en vigueur ne l'exigent, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés par elle ou en son nom.

## MESURES ET DONNÉES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Certaines mesures et données mentionnées dans le présent communiqué de presse n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR »). Elles peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec les mesures nommées de façon similaire et présentées par d'autres sociétés ouvertes. La direction est d'avis que certaines de ces mesures et données, y compris le profit brut et le BAIIA, sont des indicateurs importants de la capacité de la Société à générer des liquidités au moyen de ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation afin de financer ses besoins futurs en matière de fonds de roulement, le service de sa dette et ses dépenses d'investissement futures, et utilise ces mesures à ces fins.

De plus, la direction ajuste certaines mesures et données, notamment le bénéfice d'exploitation, le BAIIA et le bénéfice net, afin de fournir aux investisseurs et aux analystes des paramètres de performance d'un exercice à l'autre plus facilement comparables que les mesures de base en ne tenant pas compte de certains éléments. Ces éléments peuvent avoir une incidence sur l'analyse des tendances en matière de performance ainsi que sur la comparabilité des principaux résultats financiers de la Société. En excluant ces éléments, la direction ne sous-entend pas qu'il s'agit d'éléments non récurrents.

La Société inclut ces mesures et données, car elle est d'avis que certains investisseurs s'en servent pour évaluer la performance financière. Les mesures non conformes aux PCGR utilisées par Empire et figurant dans le présent communiqué de presse sont définies comme suit :

- L'ajustement relatif à l'exclusivité liée au commerce électronique tient compte de l'incidence de la résiliation anticipée de l'entente d'exclusivité mutuelle avec Ocado, qui a entraîné une charge hors trésorerie liée à la dépréciation d'un actif incorporel.
- L'ajustement relatif à la restructuration comprend les coûts engagés pour planifier et mettre en place les stratégies visant à optimiser l'entreprise et à améliorer son efficacité, y compris les indemnités de départ, les honoraires professionnels et les coûts liés aux départs volontaires des employés.
- L'ajustement relatif à l'incident lié à la cybersécurité comprend l'incidence des coûts directs supplémentaires, tels que la freinte des stocks, les coûts de remise en état du matériel et des logiciels, les honoraires juridiques et professionnels, les coûts de main-d'œuvre et les recouvrements d'assurance. La direction est d'avis que l'ajustement relatif à l'incident lié à la cybersécurité donne une représentation économique utile des activités sous-jacentes aux fins de comparaison. L'ajustement exclut l'estimation faite par la direction de l'incidence financière complète de l'incident lié à la cybersécurité, car il ne tient pas compte de l'incidence sur le bénéfice net de la baisse estimative des ventes et de l'efficacité opérationnelle moindre pendant l'incident en raison de la perte provisoire des outils de planification avancée, de maximisation promotionnelle et de gestion des produits frais, de la fermeture temporaire des services de pharmacie et de l'incapacité temporaire des clients d'échanger des cartes-cadeaux et des points de fidélité.
- L'ajustement relatif à la vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien tient compte de l'incidence du profit tiré de la vente, qui comprend le prix d'achat, moins la sortie des immobilisations corporelles et du goodwill, les honoraires juridiques et professionnels ainsi que les répercussions des résiliations de contrats de location.
- Les ventes des magasins comparables sont celles des magasins situés aux mêmes emplacements pour les deux périodes de présentation de l'information financière.
- Les ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant, sont celles des magasins situés aux mêmes emplacements pour les deux périodes de présentation de l'information financière, exclusion faite des ventes de carburant des magasins situés aux mêmes emplacements pour les deux périodes de présentation de l'information financière.
- Le profit brut s'entend des ventes moins le coût des ventes.

- La marge brute s'entend du profit brut, divisé par les ventes. Le bénéfice d'exploitation ajusté s'entend du bénéfice d'exploitation compte non tenu de certains éléments afin d'aider à l'analyse des tendances en matière de performance. Ces éléments sont exclus afin de permettre une comparaison pertinente des résultats d'exploitation courants d'une période à l'autre. Le bénéfice d'exploitation ajusté est rapproché du bénéfice d'exploitation dans les paragraphes respectifs de la rubrique « Sommaire des résultats du premier trimestre ».
- Le BAIIA s'entend du calcul du bénéfice net, avant les charges financières (déduction faite des produits financiers), la charge d'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles.
- La marge du BAIIA s'entend du BAIIA, divisé par les ventes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du bénéfice net et du BAIIA du secteur de la vente au détail de produits alimentaires et sur une base consolidée :

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les					
	3 août 2024			5 août 2023		
	Vente au détail de produits alimentaires	Placements et autres activités	Total	Vente au détail de produits alimentaires	Placements et autres activités	Total
Bénéfice (perte) net	217,9	\$ 10,7	\$ 228,6	290,9	\$ (10,1)	\$ 280,8
Charge d'impôt sur le résultat	68,3	(0,5)	67,8	90,7	16,0	106,7
Charges financières, montant net	71,7	1,0	72,7	67,5	1,5	69,0
Bénéfice d'exploitation	357,9	11,2	369,1	449,1	7,4	456,5
Amortissement des immobilisations corporelles	245,6	-	245,6	235,6	0,2	235,8
Amortissement des immobilisations incorporelles	30,3	-	30,3	30,7	-	30,7
<b>BAIIA</b>	<b>633,8</b>	<b>\$ 11,2</b>	<b>\$ 645,0</b>	<b>715,4</b>	<b>\$ 7,6</b>	<b>\$ 723,0</b>

- Le BAIIA ajusté s'entend du BAIIA compte non tenu de certains éléments afin d'aider à l'analyse des tendances en matière de performance. Ces éléments sont exclus afin de permettre une comparaison pertinente des résultats d'exploitation courants d'une période à l'autre. Le BAIIA ajusté est rapproché du BAIIA dans les paragraphes respectifs de la rubrique « Sommaire des résultats du premier trimestre ».
- La marge du BAIIA ajusté s'entend du BAIIA ajusté, divisé par les ventes.
- La charge d'intérêts s'entend de la charge d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti et de la charge d'intérêts sur les obligations locatives.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des charges financières, déduction faite de la charge d'intérêts :

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les	
	3 août 2024	5 août 2023
Charges financières, montant net	72,7	\$ 69,0
Plus : produits financiers, compte non tenu des produits d'intérêts sur les créances au titre des contrats de location	1,8	1,2
Moins : charges financières liées aux régimes de retraite, montant net	(1,9)	(1,9)
Moins : charge de désactualisation liée aux provisions	(0,9)	(0,2)
<b>Charge d'intérêts</b>	<b>71,7</b>	<b>\$ 68,1</b>

- Le bénéfice net ajusté s'entend du bénéfice net, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, compte non tenu de certains éléments afin d'aider à l'analyse des tendances en matière de performance. Ces éléments sont exclus afin de permettre une comparaison pertinente des résultats d'exploitation courants d'une période à l'autre. Le bénéfice net ajusté fait l'objet d'un rapprochement dans les paragraphes respectifs de la rubrique « Sommaire des résultats du premier trimestre ».
- Le RPA ajusté (après dilution) s'entend du bénéfice net ajusté, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution.

- Les flux de trésorerie disponibles sont calculés comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, majorés du produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des modifications et des résiliations de contrats de location, diminués des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles, des intérêts payés et des paiements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement.
- La valeur comptable par action ordinaire s'entend des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, divisés par le total des actions ordinaires en circulation.

Le tableau qui suit présente le calcul de la valeur comptable de l'action ordinaire d'Empire :

(en millions de dollars, sauf les données par action)	3 août 2024	4 mai 2024	5 août 2023
Capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	5 398,4 \$	5 341,1 \$	5 306,4 \$
Actions en circulation (de base)	241,9	248,0	251,7
Valeur comptable par action ordinaire	22,32 \$	21,54 \$	21,08 \$

- La dette consolidée s'entend de toute dette portant intérêt, notamment les emprunts bancaires, les acceptations bancaires, la dette à long terme et les obligations locatives à long terme.
- Le capital total s'entend de la dette consolidée et des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

Le tableau qui suit présente le rapprochement de la dette consolidée et du capital total de la Société avec les mesures conformes aux PCGR présentées dans les états de la situation financière au 3 août 2024, au 4 mai 2024 et au 5 août 2023, respectivement :

(en millions de dollars)	3 août 2024	4 mai 2024	5 août 2023
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	226,3 \$	113,5 \$	76,2 \$
Dette à long terme	901,4	981,9	881,8
Tranche des obligations locatives échéant à moins d'un an	587,3	585,4	576,8
Obligations locatives à long terme	5 781,1	5 679,1	5 523,6
Dette consolidée	7 496,1	7 359,9	7 058,4
Total des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	5 398,4	5 341,1	5 306,4
Capital total	12 894,5 \$	12 701,0 \$	12 364,8 \$

- Le ratio de la dette consolidée sur le capital total s'entend de la dette consolidée, divisée par le capital total.
- Le ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ajusté s'entend de la dette consolidée, divisée par le BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres.
- Le ratio du BAIIA ajusté sur la charge d'intérêts s'entend du BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres, divisé par la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres.

## RENSEIGNEMENTS SUR LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

Le jeudi 12 septembre 2024, à compter de 13 h (HAE), la Société tiendra une conférence téléphonique au cours de laquelle des membres de la haute direction analyseront les résultats financiers de la Société pour le premier trimestre de l'exercice 2025. Si vous désirez vous joindre à la conférence téléphonique par téléphone, veuillez utiliser le lien URL suivant pour vous inscrire facilement et être connecté automatiquement : <https://empportal.ink/3yFZHon>. Vous pouvez également vous joindre à la conférence téléphonique en composant le 1 888 510-2154 à l'extérieur de la région de Toronto ou le 437 900-0527 dans la région de Toronto.

Pour vous assurer d'obtenir la ligne, veuillez téléphoner 10 minutes avant le début de la conférence. Vous serez mis en attente jusqu'à ce que la conférence commence. Le public investisseur et les médias peuvent assister à la conférence en mode écoute seulement. Il sera également possible d'écouter une diffusion Web audio en direct de la conférence en cliquant sur les liens rapides sur le site Web de la Société, à l'adresse [www.empireco.ca](http://www.empireco.ca), puis en naviguant jusqu'au lien « Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels d'Empire Company Limited ».

L'enregistrement de la conférence pourra être écouté jusqu'à minuit, le 26 septembre 2024, en composant le 1 888 660-6345 et en entrant le code d'accès 52159. L'enregistrement sera aussi archivé sur le site Web de la Société pendant 90 jours après la conférence téléphonique.

## À PROPOS D'EMPIRE

Empire Company Limited (TSX : EMP.A) est une entreprise canadienne dont le siège social est situé à Stellarton, en Nouvelle-Écosse. Ses principales activités sont la vente au détail de produits alimentaires par sa filiale en propriété exclusive, Sobeys Inc., et les activités immobilières connexes. Grâce à un chiffre d'affaires annuel d'environ 31,5 G\$ et à des actifs de 16,9 G\$, Empire, ses filiales et ses marchands franchisés et affiliés emploient environ 128 000 personnes.

Pour obtenir d'autres informations financières sur Empire, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de la Société, à [www.empireco.ca](http://www.empireco.ca), ou le site Web de SEDAR+, à [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec :

### **Relations avec les médias**

Karen White-Boswell  
Directrice,  
Communications externes  
Sobeys inc.  
416 779-2319

### **Relations avec les investisseurs**

Katie Brine  
Vice-présidente,  
Relations avec les investisseurs, trésorerie et régimes de retraite  
Sobeys inc.  
905 238-7124, poste 2092